Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-213501877-20260618-202646A-DE

Monterfil
terre de caractère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 JUIN 2026		
Date de convocation :		11 JUIN 2026
Date d'affichage :		12 JUIN 2026
Nombre de conseillers :		
EN EXERCICE :		**15**
PRESENTS :		**12**
VOTANTS :		**15**

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit juin à vingt heures cinq,
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Michel DUAULT, Maire.

Etaient présents :

MM. DUAULT Michel – GLAIS Marie-Thérèse – THOMAS Yvonnick – QUÉMARD Françoise – HERVAULT Olivier, Adjoints,

Mme et MM. ELIE Laëtitia – PILLET Frédéric – LECHEVALIER Casimir – CHEVALIER Estelle – MARC Aurélie – ROBERT Solène – SETAN Guillaume

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mme JAMIN Sandrine a donné pouvoir à Mme ELIE Laëtitia ;
M. QUIGNON Olivier a donné pouvoir à M. LECHEVALIER Casimir ;
Mme BARAZER Nona a donné pouvoir à M. THOMAS Yvonnick.

Secrétaire de séance : Elie Laëtita

DELIBERATION N° :	2026-46

OBJET DE LA DELIBERATION :
Effacement des réseaux d'éclairage public Allée de Bel Air – Demande de subvention au titre du Fonds Vert

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que, par délibérations n° 2024-26 du 21 mars 2024 et n° 2025-01 du 21 janvier 2025, le Conseil Municipal a décidé de procéder à l'effacement des réseaux d'éclairage public dans le cadre de l'aménagement de l'Allée de Bel Air.

Dans le cadre de la réalisation de cette opération, il est proposé de solliciter une aide financière auprès de l'État au titre du Fonds Vert, afin de participer au financement des travaux.

Le plan de financement définitif sera établi et transmis dans le cadre de la demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DECIDE

DE SOLLICITER auprès de l'État une subvention au titre du Fonds Vert pour l'opération d'effacement des réseaux d'éclairage public de l'Allée de Bel Air ;

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-213501877-20260618-202646A-DE

D'APPROUVER le plan de financement de l'opération dès sa finalisation et son intégration au dossier de demande de subvention ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention et à signer tous les documents nécessaires à son instruction et à son exécution.

Décision du Conseil Municipal : Approuvé à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations,

POUR COPIE CONFORME

AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

A MONTERFIL, le 19 juin 2026

Le Maire,

Michel DUAULT

